

COUR D'APPEL DE BAMAKO

**TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE
LA COMMUNE V DU DISTRICT
DE BAMAKO**



CERTIFICAT DE NATIONALITÉ MALIENNE

N°16447...../TGI.C.V

LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE LA COMMUNE V
DU DISTRICT DE BAMAKO CERTIFIE SUR LE VU DES PIÈCES SUIVANTES:

Copie/Extrait d'Acte de naissance n° 2901/ch de l'
année 2009 du centre principal de Kalabou - Gao

QUE LA PERSONNE CI-APRES

Prénoms : Aicha

Nom: Diall

Né le: 14 juin 2009

A: Kalabou - Gao

Fils de: Boubou

Et de: Coumba Diall

Profession: Eleve

Domicile: Bamako

Situation de Famille: Celibataire

EST DE NATIONALITÉ MALIENNE EN VERTU DES ARTICLES 224 ET SUIVANTS DE LA LOI N°2011-087
DU 30 DÉCEMBRE 2011 PORTANT CODE DES PERSONNES ET DE LA FAMILLE DU MALI.

Bamako, le 15/07/2026.

Le Président du Tribunal

